

Le principal

Xavier HAMON

Tél : 05 34 26 54 20
Mél : 0310021e@ac-toulouse.fr

**321 route de Paulhac
31 380 MONTASTRUC
LA CONSEILLERE**

Montastruc la Conseillère, le 07/12/2021

Xavier HAMON,
Principal du Collège G. Brassens

Aux parents des élèves de 3^{ème}

Objet : Les épreuves du Diplôme National du Brevet session 2022

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera cette année candidat au **Diplôme National du Brevet (DNB)**.

La délivrance du diplôme repose pour partie sur les évaluations des compétences du socle et pour parties sur des épreuves ponctuelles, à savoir des **épreuves écrites** en fin d'année scolaire et une **épreuve orale** de « soutenance d'un projet ou d'un objet d'étude étudié en Histoire des Arts ». Cet oral consiste à rendre compte sous la forme d'un exposé structuré d'une démarche de projet qui a été menée dans le cadre des EPI ou des parcours ou d'exposer les connaissances et l'analyse critique sur une œuvre étudiée en Histoire des Arts (HDA). Une note de service vous a été distribué, votre enfant doit faire son choix pour le 28 mars dernier délai. Un oral d'entraînement aura lieu mi-mai, l'oral définitif la première semaine de juin.

I. Evaluation des compétences du socle commun : 400 points

Elle repose sur la maîtrise des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Sont évalués 8 domaines ou composantes de domaine :

- **Domaine 1** – (200 points : 50 par composante)
 - Composante 1 – comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
 - Composante 2 – comprendre, s'exprimer en utilisant une langue vivante étrangère ;
 - Composante 3 – comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
 - Composante 4 – comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ;
- **Domaine 2** (50 points) - les méthodes et outils pour apprendre ;
- **Domaine 3** (50 points) – la formation de la personne et du citoyen ;
- **Domaine 4** (50 points) – les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- **Domaine 5** (50 points) les représentations du monde et l'activité humaine.

Chacun de ces 8 domaines ou composantes est évalué selon l'échelle suivante :

- 10 points pour une « maîtrise insuffisante » ;
- 25 points pour une « maîtrise fragile » ;
- 40 points pour une « maîtrise satisfaisante » ;

- 50 points pour une « très bonne maîtrise ».

Ainsi la maîtrise du socle commun est évaluée sur **400 points**. Les composantes du socle sont évaluées en pluri-disciplinarité par les professeurs tout au long des 3 années du cycle 4.

II. L'examen écrit sur 300 points : Quatre épreuves écrites qui auront lieu les jeudi 30 juin et vendredi 1^{er} juillet 2022 :

EPREUVE ECRITE 1 – jeudi 30 juin 2022 – 9h-12h15			
Français – grammaire et compétences linguistiques (dont réécriture) + compréhension et compétences d'interprétation	1h10*	50 points	100 points
Français - dictée	20 min*	10 points	
Français – rédaction (un travail d'écriture à choisir parmi deux sujets – un sujet de réflexion ou un sujet d'imagination)	1h30*	40 points	
EPREUVE ECRITE 2 – jeudi 30 juin 2022 – 14h30-16h30			
Mathématiques	2h*	100 points	
EPREUVE ECRITE 3 – vendredi 1 ^{er} juillet 2022 – 9h00-11h00			
Histoire, géographie, Education morale et civique (EMC)	2h*	50 points	
EPREUVE ECRITE 4 – vendredi 1 ^{er} juillet 2022 – 13h30-14h30			
Deux disciplines scientifiques parmi SVT, physique ou technologie (tirées au sort nationalement**)	Total = 1h*	Total = 50 points répartis entre les exercices **le résultat du « tirage au sort » des 2 disciplines sera publié deux mois avant l'examen sur le site <i>Eduscol</i> .	

*Pour les candidats bénéficiant du temps majoré à l'examen, ajouter un tiers du temps.

III. L'épreuve orale sur 100 points

Une épreuve orale qui porte sur la **soutenance d'un des projets** menés par le candidat dans le cadre des **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)**, du **parcours Avenir**, du **parcours citoyen** ou du **parcours d'éducation artistique et culturel** ou la **soutenance d'un objet d'étude de l'enseignement d'Histoire des Arts**.

L'ensemble des épreuves ponctuelles est donc évalué sur **400 points**.

Bonus éventuel : S'ajoutent des **points supplémentaires** pour la maîtrise des enseignements « **facultatifs** » (*LCA latin, LCA grec ou chant choral* dans notre établissement) :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont atteints ;
- 20 points si les objectifs d'apprentissage du cycle sont dépassés.

Le candidat est reçu s'il obtient 400 points sur 800.

Mention assez bien à 480 points

Mention bien à 560 points

Mention très bien à 640 points